



**PHERECYDES**  
PHARMA

**Société anonyme au capital de 7.190.422 euros**  
**Siège social : 22, boulevard Benoni Goullin – 44200 Nantes**  
**493 252 266 RCS Nantes**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**AU 30 JUIN 2022**

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022</b> .....	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</b> .....	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES</b> .....	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</b> .....	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b>COMPTES INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2022</b> .....	<b>6</b>
	<b>6.1.BILAN</b> .....	<b>6</b>
	<b>6.2.COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>9</b>
	<b>6.3.NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022</b> .....	<b>11</b>
<b>7.</b>	<b>RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2022</b> .....	<b>29</b>

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le Conseil d'administration de Pherecydes Pharma (ci-après la « **Société** ») le 27 octobre 2022, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 30 novembre 2020.

## **1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022**

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 27 octobre 2022 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2022 intégralement reproduit ci-dessous.

### **Pherecydes Pharma publie ses résultats financiers semestriels 2022 et fait le point sur son développement**

- **S1 2022 marqué par le franchissement de plusieurs étapes clés de développement avec les phages anti-*Staphylococcus aureus* :**
  - **Démarrage de l'étude clinique de Phase II PhagoDAIR dans le traitement des infections ostéoarticulaires sur prothèses**
  - **Mise à disposition des phages anti-*Staphylococcus aureus* pour les patients, en impasse thérapeutique et ne pouvant être inclus dans l'essai PhagoDAIR**
- **Succès de l'augmentation de capital de 3,1 M€ réalisée en septembre 2022**

**Nantes, le 27 octobre 2022 – 17h45 CEST – Pherecydes Pharma** (FR0011651694 - ALPHE, éligible PEA-PME), société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision destinée à traiter les infections bactériennes résistantes aux antibiotiques et/ou compliquées, annonce aujourd'hui ses résultats financiers du premier semestre clos au 30 juin 2022 et fait le point sur ses activités et perspectives de développement.

**Didier Hoch, Président Directeur Général de Pherecydes Pharma**, déclare : « *Pherecydes Pharma a déployé au cours du semestre écoulé sa stratégie axée sur le développement de la phagothérapie dans des indications à forts besoins médicaux insatisfaits. Le lancement de notre étude clinique de Phase II PhagoDAIR, ciblant les infections ostéoarticulaires sur prothèses causées par le *Staphylococcus aureus* (*S. aureus*), en constitue une étape majeure. Nous travaillons sur son extension à l'échelle européenne et anticipons de premiers résultats cliniques d'ici fin 2023. Ceux-ci seront déterminants pour le démarrage d'une étude de Phase III sur la même indication en 2024. En parallèle, nous mettons à disposition ces mêmes phages pour les patients, en impasse thérapeutique et ne pouvant être inclus dans l'essai PhagoDAIR grâce à l'accès dérogatoire appelé AAC (Autorisation d'Accès Compassionnel). Enfin, grâce notamment à la levée de fonds réalisée fin septembre, nous pouvons faire face à nos besoins de financement immédiats. Nous entendons poursuivre sur cette dynamique en ouvrant dans les prochains mois de nouveaux centres cliniques européens pour notre étude PhagoDAIR, en préparant l'initiation de deux autres études de Phase II dans des indications à fort enjeu médical et en finalisant le développement pré-clinique de nos phages anti-*E. Coli*.* »

## Résultats semestriels 2022

Compte de résultat simplifié <sup>1</sup> (en euros)	S1 2022	S1 2021
Produits d'exploitation	2 612 166	1 328 136
Charges d'exploitation	4 852 978	3 257 063
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 2 240 812</b>	<b>- 1 928 927</b>
Résultat financier	- 31 035	- 3 909
Résultat exceptionnel	482 259	224 674
Crédit d'impôt recherche	732 187	254 244
<b>Résultat net (perte)</b>	<b>- 1 057 401</b>	<b>- 1 453 918</b>

Pour le premier semestre 2022, le total des produits d'exploitation, constitué essentiellement de la production immobilisée liée aux programmes *S. aureus* et *Pseudomonas aeruginosa (P. aeruginosa)*, ressort à 2 608 K€ contre 1 328 K€ pour le premier semestre 2021. Cette progression de 97% reflète les avancées du développement de ces deux programmes.

Les charges d'exploitation ressortent à 4 853 K€ au premier semestre 2022, en augmentation de 49% par rapport aux 3 257 K€ du premier semestre 2021. Cet accroissement est essentiellement dû aux dépenses R&D liées à la montée en puissance de l'étude PhagoDAIR et aux charges de personnel suite au renforcement des équipes sur les sites de Romainville et de Nantes.

Le résultat d'exploitation pour le premier semestre 2022 ressort ainsi en perte de 2 241 K€ contre une perte de 1 929 K€ pour le premier semestre 2021.

Le résultat exceptionnel ressort à 482 K€ pour le premier semestre 2022 contre 225 K€ pour le premier semestre de l'exercice précédent, associé notamment aux subventions obtenues dans le cadre du programme PhagEcoli.

Après prise en compte du crédit d'impôt recherche de 732 K€, le résultat net ressort en perte de 1 057 K€ pour le premier semestre 2022, contre une perte de 1 454 K€ au premier semestre 2021.

### Structure financière renforcée

La trésorerie au 30 juin 2022 s'élevait à 1 206 K€, contre 5 357 K€ au 31 décembre 2021. Le niveau des capitaux propres ressortait quant à lui à 6 505 K€ au 30 juin 2022 contre 9 228 K€ au 31 décembre 2021.

Le 22 septembre 2022, Pherecydes Pharma a réalisé avec succès une augmentation de capital d'un montant de 3,1 M€, dont 2,6 M€ auprès d'investisseurs institutionnels et historiques, et 0,5 M€ auprès de particuliers, via la plateforme PrimaryBid. Compte tenu de ses plans actuels de développement, la Société estime que cette levée de fonds, combinée à sa trésorerie et aux équivalents de trésorerie actuels, lui permet de financer le développement de ses activités jusqu'à fin mars 2023. La Société estime que les besoins de financement complémentaire pour faire face à ses besoins de trésorerie pour les douze prochains mois, soit jusqu'à la fin octobre 2023, sont de 5-6 M€.

Ainsi, afin de pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie destinés à financer ses activités sur les douze prochains mois, la Société devra engager la recherche de solutions de financement complémentaires et de diverses natures, notamment ligne de financement en fonds propres, d'endettement, simple ou obligataire, auprès de tiers ou de ses actionnaires, mais également au titre de subventions et/ou d'avances remboursables spécifiquement relatifs aux programmes de recherches de la Société. Par ailleurs, la Société pourrait redimensionner ses plans opérationnels notamment en retardant ou en limitant l'étendue de son programme de développement.

### Faits marquants du premier semestre 2022

- **Lancement de l'étude clinique de Phase II PhagoDAIR**

Le 7 février 2022, la Société a annoncé avoir reçu l'avis positif du Comité de Protection des Personnes (CPP) Ile de France III pour l'étude PhagoDAIR, une étude clinique de Phase II dans le traitement des infections ostéoarticulaires sur prothèses causées par le *Staphylococcus aureus* (Staphylocoque doré), dont le protocole avait déjà été approuvé par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en décembre 2021. PhagoDAIR est la première étude de phagothérapie au monde menée dans cette indication et devrait inclure 64 patients atteints d'une infection de l'articulation du genou ou de la hanche due au *S. aureus*.

<sup>1</sup> Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 octobre 2022. Les procédures de revue limitée sur ces comptes ont été effectuées.

Le recrutement du premier patient a été annoncé le 15 juin 2022 et les premiers résultats sont attendus fin 2023. L'inclusion des patients est aujourd'hui conforme au plan. En fonction des résultats préliminaires de la Phase II, une étude de Phase III pourrait démarrer en 2024.

- **Délivrance de nouveaux brevets**

La Société a poursuivi au cours du semestre sa politique active de propriété intellectuelle et a obtenu deux nouveaux brevets :

- un deuxième brevet délivré en Chine pour les phages anti-*Pseudomonas aeruginosa*, après celui obtenu en décembre 2021 pour ses phages anti-*Staphylococcus aureus*.
- un nouveau brevet délivré par l'Office Européen des Brevets (OEB) pour les phages anti-*Pseudomonas aeruginosa*.

La Société développe un solide portefeuille 87 brevets couvrant chaque phage individuellement, une combinaison de phages et leurs variants contre les 3 bactéries cibles : *P. aeruginosa*, *S. aureus* et *E. Coli*.

- **Évolution de la structure de gouvernance**

L'Assemblée Générale du 19 mai 2022 a approuvé l'évolution du mode de gouvernance de Pherecydes Pharma vers une société à Conseil d'administration. Ce dernier, composé de 7 membres, dont 2 indépendants, a nommé M. Didier Hoch au poste de Président Directeur Général et M. Thibaut du Fayet au poste de Directeur général délégué.

## Principaux évènements post-clôture

- **Phagogramme enregistré en tant que test de diagnostic *in vitro* selon les Directives CE**

Pherecydes Pharma a annoncé, le 12 septembre 2022, l'enregistrement de son phagogramme en tant que test de diagnostic *in vitro* (« Phagogramme 1.5 ») selon la Directive 98/79/CE. Cet enregistrement est la première étape d'un programme stratégique plus large dont l'objectif est de développer un phagogramme de nouvelle génération, « Phagogramme 2.0 », en collaboration avec le CEA. Ce programme vise à réduire significativement le délai de réalisation d'un diagnostic et ainsi proposer la phagothérapie dans tous types d'indications, qu'elles soient aiguës ou chroniques.

- **Création d'un Comité Clinique Consultatif international**

Le 15 septembre 2022, la Société a annoncé la formation d'un Comité Clinique Consultatif, composé d'experts scientifiques et cliniques internationaux de premier plan spécialisés en infectiologie. Ce groupe de scientifiques de renommée internationale contribuera à la conception et mise en œuvre de la stratégie de développement clinique de la Société dans la phagothérapie.

## Stratégie & perspectives

Au cours des prochains mois, la Société entend poursuivre le développement de ses différents actifs :

1. **Développement clinique des phages anti-*S. aureus* :**

- la montée en puissance de l'étude de Phase II PhagoDAIR en France et en Europe avec l'ouverture de nouveaux centres cliniques, notamment en Espagne (4 sites activés) aux Pays-Bas et en Allemagne (T1 2023), jusqu'à l'étape d'évaluation du critère principal ;
- la préparation et l'initiation d'une autre étude de Phase II dans une indication clinique à fort enjeu médical
- le lancement et la gestion des études (PHRC), dont la Société n'est pas promoteur (PhagoPied, Phagos).

2. **Développement clinique des phages anti-*P. aeruginosa***

La Société prévoit d'initier une étude clinique de Phase II dans une indication, associée à des infections à fort enjeu médical.

3. **Développement préclinique et clinique des phages anti-*E. Coli***

Pherecydes Pharma poursuivra ses programmes de recherche afin de pouvoir démarrer, au T4 2023, une étude de Phase I/II avec ses phages anti-*E. Coli* dans les infections urinaires compliquées.

## 2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les évènements importants survenus au cours du premier semestre 2022 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2022, diffusé le 27 octobre 2022 et reproduit au paragraphe 1 du présent rapport ainsi que dans la note 3 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 6.3 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur le site Internet de la Société ([www.pherecydes-pharma.com](http://www.pherecydes-pharma.com)) à la rubrique « Média » de la partie Investisseurs.

## 3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2022, il n'y a pas eu de transactions conclues avec les parties liées.

## 4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels la Société est confrontée, sont exposés au paragraphe 1.6 du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du rapport de gestion et sa présentation aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 19 mai 2022.

## 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements majeurs postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2022 sont les suivants :

- **Phagogramme enregistré en tant que test de diagnostic *in vitro* selon les Directives CE**

Pherecydes Pharma a annoncé, le 12 septembre 2022, l'enregistrement de son phagogramme en tant que test de diagnostic *in vitro* (« Phagogramme 1.5 ») selon la Directive 98/79/CE. Cet enregistrement est la première étape d'un programme stratégique plus large dont l'objectif est de développer un phagogramme de nouvelle génération, « Phagogramme 2.0 », en collaboration avec le CEA. Ce programme vise à réduire significativement le délai de réalisation d'un diagnostic et ainsi proposer la phagothérapie dans tous types d'indications, qu'elles soient aiguës ou chroniques.

- **Création d'un Comité Clinique Consultatif international**

Le 15 septembre 2022, la Société a annoncé la formation d'un Comité Clinique Consultatif, composé d'experts scientifiques et cliniques internationaux de premier plan spécialisés en infectiologie. Ce groupe de scientifiques de renommée internationale contribuera à la conception et mise en œuvre de la stratégie de développement clinique de la Société dans la phagothérapie.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2022 sont disponibles sur le site Internet de la Société ([www.pherecydes-pharma.com](http://www.pherecydes-pharma.com)).

## 6. COMPTES INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2022

Les montants exprimés dans les comptes et tableaux présentés aux paragraphes 6.1 et 6.2 sont indiqués en milliers d'euros sauf pour le nombre d'actions donné par action.

### 6.1. BILAN

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 30/06/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	123 633	89 465	34 168	37 253
Fonds commercial				

Autres immobilisations incorporelles	10 081 791	1 263 418	8 818 373	6 209 991
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	716 625	557 048	159 577	143 476
Autres immobilisations corporelles	839 799	364 655	475 144	519 551
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	113 538	113 538		
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	90 708	22 244	68 464	105 673
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 417		143 417	137 040
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>12 109 510</b>	<b>2 410 368</b>	<b>9 699 143</b>	<b>7 152 984</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres	2 664 511		2 664 511	1 552 905
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres Titres				
<b>Instruments de Trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	1 205 523		1 205 523	5 357 080
<b>Charges constatées d'avance</b>	37 279		37 279	21 904
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>3 907 312</b>		<b>3 907 312</b>	<b>6 931 889</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>16 016 823</b>	<b>2 410 368</b>	<b>13 606 455</b>	<b>14 084 872</b>

Bilan passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 30/06/2022	Au 31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social individuel dont versé :5869592	5 869 592	5 852 308
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7 128 193	7 117 723
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		

- Autres réserves	9 475 980	9 483 148
Report à nouveau	(13 224 788)	(10 035 731)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	(1 057 401)	(3 189 057)
Subventions d'investissement	87 505	
Provisions réglementées		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>8 279 081</b>	<b>9 228 391</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	695 447	
Autres		766 667
<b>TOTAL ( I bis )</b>	<b>695 447</b>	<b>766 667</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	7 500	23 558
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		400 000
Emprunts et dettes financières diverses	2 380 000	2 000 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 522 423	784 409
Dettes fiscales et sociales	717 544	881 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 460	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>4 631 927</b>	<b>4 089 814</b>
Ecart de conversion passif ( IV )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à IV )</b>	<b>13 606 455</b>	<b>14 084 872</b>

## 6.2. COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
<b>Chiffre d'affaires Net</b>				
Production stockée				
Production immobilisée			2 608 382	1 286 488
Subventions d'exploitation reçues			3 748	41 640
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			36	8
Autres produits				
<b>TOTAL ( I )</b>			<b>2 612 166</b>	<b>1 328 136</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			3 098 559	1 892 180
Impôts, taxes et versements assimilés			30 381	11 583
Salaires et traitements			1 152 987	844 626
Charges sociales			488 344	365 246
Dotations aux amortissements sur immobilisations			82 692	78 925
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			16	64 504
<b>TOTAL ( II )</b>			<b>4 852 978</b>	<b>3 257 063</b>
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			52 246	30 802
- Redevances de crédit-bail immobilier				
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>			<b>(2 240 812)</b>	<b>(1 928 927)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée ( III )				
Perte supportée ou bénéfice transféré ( IV )				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			921	591
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL ( V )</b>			<b>921</b>	<b>591</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			8 416	
Intérêts et charges assimilées			23 539	4500
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				

<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>31 956</b>	<b>4 500</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>( 31 035)</b>	<b>( 3 909 )</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>(2 271 847)</b>	<b>(1 932 836)</b>

<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>Au 30/06/2022</b>	<b>Au 30/06/2021</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	240 000	
Sur opérations en capital	268 469	342 248
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>508 469</b>	<b>342 248</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	26 210	4 037
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		113 538
<b>TOTAL ( VIII )</b>	<b>26 210</b>	<b>117 574</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>482 259</b>	<b>224 674</b>
Participations des salariés ( IX )		
Impôts sur les bénéfices ( X )	( 732 187)	( 254 244)
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII )</b>	<b>3 121 556</b>	<b>1 670 976</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + X )</b>	<b>4 178 957</b>	<b>3 124 894</b>
<b>BENEFICE OU PERTE ( total des produits - total des charges)</b>	<b>(1 057 401)</b>	<b>( 1453 918)</b>

### **6.3. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2022**

Au bilan avant répartition de la période close le 30/06/2022 dont le total est de 13 606 455 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de – 1 057 401 € présenté sous forme de liste.

La présente situation a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 30/06/2022.

Afin de faciliter la lecture comparative :

- Le bilan au 30 juin 2022 a été comparé au 31 décembre 2021 ;
- Le compte de résultat du 1er semestre 2022 est comparé au 1er semestre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante de la situation.

## SOMMAIRE

### NATURE DE L'ACTIVITE

### BASES DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS ET PRINCIPES COMPTABLES

- Principes comptables et conventions générales
- Principes de continuité d'exploitation
- Jugements et estimations de la Direction de la Société
- Monnaie de présentation des comptes

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET INFORMATIONS POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Evènements significatifs de la période
- Evènements postérieurs à la clôture

### PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### NOTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Analyse et échéances des créances
- Produits et avoirs à recevoir
- Capital social et variation des capitaux propres
- Capital potentiel
- Avances conditionnées
- Etat des provisions
- Analyse et échéances des dettes
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Production immobilisée
- Autres achats et charges externes
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- Impôts sur les sociétés et déficits reportables

### AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Effectif moyen
- Engagements hors bilan
- Parties liées

## **1. Nature de l'activité**

L'activité de la société Pherecydes Pharma est une activité de recherche et développement dans le domaine médical. Elle comprend :

- le développement de savoirs faire,
- l'obtention de brevets et licences dans le domaine de la biologie, de la médecine et plus généralement dans le domaine des sciences de la vie pour son compte ou pour le compte de tiers dans une perspective de commercialisation et de distribution de ses produits ;
- toute activité de services liée au domaine des sciences de la vie.
- 

## **2. Base de préparation des comptes semestriels et principes comptables**

### ***PRINCIPES COMPTABLES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES***

Les comptes semestriels sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et en conformité avec les dispositions du règlement ANC numéro 2014-03, du Code de commerce et du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983.

Ces comptes ont été arrêtés par le directoire en date du 12 octobre 2021.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation (tel que défini à l'article L.123-20 du Code de Commerce)
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- intangibilité du bilan d'ouverture,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### ***PRINCIPE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION***

Le solde de trésorerie de la société au 30 juin 2022 s'élève à 1 206 K€.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits en cours de développement impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années.
- Les perspectives d'évolution de la société sur les douze prochains mois et qui fondent son budget sont jugées raisonnables au regard de l'évolution récente de la société.
- Le 22 septembre 2022, Pherecydes Pharma a réalisé avec succès une augmentation de capital d'un montant de 3,1M€ dont 2,6 M€ auprès d'investisseurs institutionnels et historiques, et 0,5 M€ auprès de particuliers, via la plateforme PrimaryBid. Compte tenu de ses plans actuels de développement, la Société estime que cette levée de fonds, combinée à sa trésorerie et aux équivalents de trésorerie actuels, lui permet de financer le développement de ses activités jusqu'à fin mars 2023.

En parallèle, et afin de pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie destinés à financer ses activités sur les douze prochains mois, la Société s'est engagée dans la recherche de solutions de financement complémentaires et de diverses natures, notamment ligne de financement en fonds propres, d'endettement, simple ou obligataire, auprès de tiers ou de ses actionnaires, mais également au titre de subventions et/ou d'avances remboursables spécifiquement relatifs aux programmes de recherches de la Société.

## **JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ**

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs, ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances actuelles et envisagées, ainsi que du contexte économique. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- La durée de vie des immobilisations ;
- La valeur des frais de développement immobilisés ;
- La valeur de la production immobilisée ;
- Le Crédit Impôt Recherche.

## **MONNAIE DE PRESENTATION DES COMPTES**

Les états financiers, ainsi que l'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros.

### **3. Evènements significatifs et informations pour donner une image fidèle**

#### **3.1. Evènements significatifs de la période du 1er janvier au 30 juin 2022**

- **Obtention d'une subvention de 2,1m€ pour le projet PhagECOLI mené en partenariat avec le CEA**

En janvier 2022, la société a annoncé que le projet PhagECOLI était lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Maladies infectieuses émergentes et nouvelles menaces RBC ». Dans ce cadre le partenariat recevra des subventions et avances remboursables pour un montant de 2,1m€ sur les trois années de mise de place de ce projet

- **Obtention de l'accord du CPP pour initier le programme PhagoDAIR**

En janvier 2022, la société a obtenu l'accord du CPP pour l'étude PhagoDAIR. Grâce à ce feu vert, la société dispose de toutes les autorisations réglementaires pour initier cette étude de Phase I/II.

- **Augmentation de capital**

La société a procédé à deux augmentations de Capital au cours du 1<sup>er</sup> Semestre 2022 :

- Par attribution gratuite de 7 168 actions le 04 février 2022 d'une valeur nominale de 1€, soit une augmentation de capital de 7 168€.
- Par exercice de BSPCE en avril 2022 d'un total de 10 116 actions d'une valeur nominale de 1€ qui a donné lieu à une augmentation de capital de 10 116€ et à une prime d'émission totale de 10 470,06€.

- **Conclusion d'un contrat d'aide en subvention et en avance remboursable**

BPIFRANCE a conclu en février 2022 un contrat d'aide en subvention et en avance remboursable avec la société Pherecydes Pharma afin de financer le programme PhagEcoli à hauteur d'un montant de 1 687 800 euros, répartie 60% sous forme de subvention et 40% sous forme d'avance remboursable, versés suite à chaque étape clé et conditionné à la fourniture d'un certain nombre d'éléments par la société Pherecydes Pharma.

L'avance est remboursable trimestriellement à compter du 31/12/2026, sauf en cas d'échec du programme.

Au 30/06/2022, 169K€ ont été reçus en avance remboursable, et 253K€ en subventions.

### **3.2. Evènements postérieurs à la clôture**

En septembre 2022, la société Pherecydes Pharma a réalisé une levée de fonds d'un montant total de 3,1M€, dont 2,6M€ auprès d'investisseurs institutionnels et 0,5M€ auprès de particuliers.

La levée de fonds a été réalisée par émission de 1 320 830 actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription.

## **4. Principes et méthodes comptables**

### **4.1. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les frais de développement activés se rapportent à des sujets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique. Pherecydes Pharma a considéré comme éligibles à l'inscription à l'actif du bilan les frais de développement en-cours des produits pour lesquels la société a obtenu des autorités réglementaires la validation des bonnes pratiques de fabrication, l'autorisation de procéder aux tests cliniques sur l'être humain et/ou l'AAC (Autorisation d'Accès Précoce).

Au 30/06/2022, la Société a activé des dépenses de recherche et de développement d'une valeur brute de 10 081 79,26€. Cf notes 5.12 et 5.14

### **4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée de vie définie et sont amorties sur la base de leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Brevets : 20 ans

Un test de dépréciation est cependant effectué dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans le compte de résultat, les charges d'amortissement et de dépréciations des immobilisations incorporelles sont comptabilisées en « dotations aux amortissements sur immobilisations » ou « dotations aux provisions sur immobilisations ».

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus et diminué du cumul des amortissements.

Tous les biens corporels sont amortis sur la base de leur durée d'utilité selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Outillage industriel Travaux et installations Matériel de bureau et informatique Mobilier	<b>6 ans</b> <b>de 3 à 10 ans</b> <b>de 2 à 5 ans</b> <b>5 ans</b>
--	---

Dans le compte de résultat, les charges d'amortissement des immobilisations corporelles sont comptabilisées en « dotations aux amortissements sur immobilisations ».

### **4.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### **4.4. CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **4.5. DISPONIBILITES**

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

### **4.6. AUTRES FONDS PROPRES**

La Société bénéficie de trois avances conditionnées accordées par BPI France. Le remboursement de cette avance est conditionné par la réussite du projet subventionné.

Le solde des avances conditionnées est diminué des remboursements effectués selon l'échéancier contractuel.

Pour une meilleure lecture, ces avances qui figuraient sur la ligne "Autres" de la rubrique "Autres fonds propres", ont été repositionnées sur la ligne "Avances conditionnées" de cette même rubrique dans le Bilan de la société au 30 juin 2022.

### **4.7. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES**

Pour une meilleure lecture, les emprunts souscrits auprès de la BPI qui figuraient sur la ligne "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ", ont été repositionnés sur la ligne "Emprunts et dettes financières diverses" dans le Bilan de la société au 30 juin 2022.

#### 4.8. SUBVENTIONS

Les subventions reçues sont des subventions d'investissement dans la mesure où elles financent des activités à long-terme.

Dès lors que ces subventions sont définitivement acquises (c'est-à-dire ne présentent pas de risque de remise en cause ou de restitution au travers notamment de conditions suspensives) à l'entreprise, elles sont comptabilisées proportionnellement à l'avancement de l'étude subventionnée :

- soit en produits exceptionnels, si les dépenses financées ont été comptabilisées en charges (comptabilisation pour la quote-part des charges dépensées),
- soit en capitaux propres si les dépenses financées ont été immobilisées (comptabilisation sur la même durée et le même rythme que l'immobilisation).

Le cas échéant, elles sont comptabilisées en compte d'avance et acomptes reçus au passif par les dettes.

#### 4.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et les charges qui, par leur nature, ou leur occurrence, ne relèvent pas des activités courantes de la Société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

#### 4.10. ENGAGEMENTS RETRAITE

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de la période du paiement effectif de l'indemnité. Les engagements sont présentés en engagements hors bilan. Cf note 5.16

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 5. NOTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

#### 5.1. Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 597 042		2 608 382
<b>TOTAL</b>	<b>7 597 042</b>		<b>2 608 382</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			

Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	672 286		44 339
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	596 504		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	236 333		6 963
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	113 538		
<b>TOTAL</b>	<b>1 618 660</b>		<b>51 301</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	119 501		
Prêts et autres immobilisations financières	137 040		6 377
<b>TOTAL</b>	<b>256 541</b>		<b>6 377</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 472 243</b>		<b>2 666 060</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			10 205 424	
<b>TOTAL</b>			<b>10 205 424</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			716 625	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			596 504	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			243 295	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			113 538	
<b>TOTAL</b>			<b>1 669 962</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				

Autres participations				
Autres titres immobilisés	28 793		90 708	
Prêts et autres immobilisations financières			143 417	
<b>TOTAL</b>	<b>28 793</b>		<b>234 125</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 793</b>		<b>12 109 511</b>	

## 5.2. Etat des amortissements et provisions

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	86 380	3 085		89 465
<b>TOTAL</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	528 810	28 237		557 048
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	182 733	29 207		211 940
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	130 553	22 163		152 715
Emballages récup. et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>842 096</b>	<b>79 607</b>		<b>921 703</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>928 476</b>	<b>82 692</b>		<b>1 011 168</b>

La valeur brute des frais de recherche et développement en-cours s'élève à 10 082 K€.

La dépréciation de 1 263 K€ correspond aux dépenses relatives au projet Phagoburn, arrêté en 2018.

Les analyses réalisées en 2018 ayant affichées des résultats négatifs, les phages n'étaient pas utilisables et le projet ne pouvait donc en l'état pas donner lieu à des revenus ultérieurs. Par conséquent le montant total des frais activés sur ce projet avait été déprécié en 2018, par principe de prudence, en attendant la reprise éventuelle du projet.

Au 30 juin 2022, les frais nets activés en immobilisations en-cours s'élèvent à 8 942€. Ils correspondent notamment aux frais relatifs au développement de différents actifs :

- PSEUDO pour un montant de 3 263 585€ ;
- STAPH pour un montant de 5 554 789 €.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des brevets. La société dispose de quatre familles de brevets (2 pour les phages anti-*pseudomonas aeruginosa*, 1 pour les phages anti-*Staphylococcus aureus* et 1 pour les phages anti-*E.Coli*). Ces brevets sont accordés dans certains territoires et en cours d'instruction dans d'autres.

### 5.3. Analyse et échéance des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	143 417		143 417
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	28 414	28 414	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 579	2 579	
Impôts sur les bénéfices	1 720 701	1 720 701	
Taxe sur la valeur ajoutée	404 595	404 595	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	244 959	244 959	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	263 263	140 927	122 336
Charges constatées d'avance	37 279	37 279	
<b>TOTAL</b>	<b>2 845 207</b>	<b>2 579 454</b>	<b>265 753</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Les autres immobilisations financières correspondent exclusivement à des dépôts de garantie.

Les débiteurs divers correspondent :

- Au fonds de garantie de la subvention européenne liée au projet PHAGOPROD pour 122 336 euros.
- Aux fournisseurs débiteurs pour 30 218 euros

#### 5.4. Produits et avoirs à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	31/12/2021
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR		
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	2 579	3 063
DISPONIBILITES		382
<b>TOTAL</b>	<b>2 579</b>	<b>3 445</b>

#### 5.5. Capital Social et variation des capitaux propres

Au 30 juin 2022, le Capital Social s'élève à 5 869 592 euros.

Il est divisé en 5 869 592 actions de 1 € de valeur nominale chacune

La variation du Capital Social sur la période est la suivante :

Actionnaires	Quantité			Valeur		
	Actions ordinaires	Actions P1	BSA T2	Actions Totales	Valeur titres	Montant du Capital Social
<b>31/12/2021</b>	5 852 308	-	-	5 852 308	1,00 €	5 852 308€
<b>30/06/2022</b>	5 869 592	-	-	<b>5 869 592</b>	<b>1,00€</b>	<b>5 869 592 €</b>
<b>Variation</b>	17 284	-	-	17 284	1,00 €	17 284 €

Le tableau de variation des capitaux propres est le suivant :

en euros	31/12/2021	Affectation du résultat	Exercice des BSPCE	Attribution d'actions gratuites	Résultat de la période	30/06/2022
Capital Social	5 852 308		10 116	7 168		5 869 592
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 117 723		10 470			7 128 193
Réserves légales	-					
Autres réserves	9 483 148			-7 168		9 475 980
Report à nouveau	- 10 035 731	- 3 189 057				- 13 224 788
Résultat de l'exercice	- 3 189 057	3 189 057			- 1 057 401	- 1 057 401
Subventions d'investissement					87 505	87 505
<b>Capitaux propres</b>	<b>9 228 391</b>	<b>-</b>	<b>20 586</b>	<b>-</b>	<b>-969 896</b>	<b>8 279 081</b>

## 5.6. Capital potentiel

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'actions susceptibles d'être émises par type d'instrument financier au 30 juin 2022 :

Capital potentiel	Nombre	Parité	Nb d'actions maximum à émettre
BSPCE 2017	49 608	1 pour 1	49 608
BSPCE 2018	36 750	1 pour 1	36 750
BSPCE 2019	39 951	1 pour 1	39 951
BSPCE 2020	231 501	1 pour 1	231 501
BSPCE 2021	291 727	1 pour 1	291 727
<b>Nombre d'actions potentielles</b>			<b>649 537</b>
<b>Nombre d'actions existantes</b>			<b>5 869 592</b>
<b>Dilution globale</b>			<b>9.9636%</b>

L'impact de la dilution globale sur la situation des associés suite à l'exercice de la totalité des instruments détaillés ci-dessus serait de :

Effet de la dilution sur le bénéfice par action	Situation de l'actionnaire avant	Situation de l'actionnaire après
Pour 1 euro de bénéfice par action	1,000000	• 0,900364

Les caractéristiques des instruments de capital émis sont récapitulées ci-dessous.

- **BSPCE :**

Le nombre de BSPCE au 30 juin 2022 est au nombre de 636 820, soit :

- 49 608 BSPCE 2017
- 36 750 BSPCE 2018
- 39 951 BSPCE 2019
- 231 501 BSPCE 2020
- 291 727 BSPCE 2021

## 5.7. Avances conditionnées

Au 30 juin 2022, les avances conditionnées s'élèvent à 695 447 €, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Avance PHAGOGRAMME contractée auprès de BPI France
  - Montant reçu : 66 667 €
  - Solde de l'avance restante à recevoir de 51 215 € - en attente de finalisation du projet
- Avance PHAGOSCLIN contractée auprès de BPI France
  - Montant reçu : 700 000 €
  - Somme à rembourser: 460 000 €
  - La société a bénéficié d'un abandon de créance fixé à 240 000€ au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022
- Avance PHAGECOLI contractée auprès de BPI France
  - Montant reçu : 168 780 €
  - Solde de l'avance restante à recevoir de 506 340€ - en attente de la réalisation des étapes clés 1 et 2

Echéancier prévisionnel de remboursement :

Projet	< 1 an	1 à 5 ans	5 ans
Phagogramme		66 667	
Phagosclin	115 000	345 000	
Phagecoli		168 780	
<b>Totaux</b>	<b>115 000</b>	<b>580 447</b>	<b>-</b>

### 5.8. Etat des provisions et des dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles	1 376 956			1 376 956
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	13 828	8 416		22 244
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>1 390 783</b>	<b>8 416</b>		<b>1 399 200</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 390 783</b>	<b>8 416</b>		<b>1 399 200</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		8 416		
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

#### 5.9. Analyse et échéances des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7 500	7 500		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 380 000	60 000	2 320 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 423	1 522 423		
Personnel et comptes rattachés	268 024	268 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	392 176	392 176		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 513	3 513		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	53 831	53 831		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				

Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 460	4 460	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>4 631 927</b>	<b>2 311 927</b>	<b>2 320 000</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 000		
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont principalement constituées de factures non parvenues pour 478 042 euros et de factures fournisseurs pour 1 044 382 euros.

#### 5.10. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	478 042
Dettes fiscales et sociales	415 192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>893 234</b>

#### 5.11. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	37 279	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>37 279</b>	

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des charges d'assurance pour 27 K€.

#### 5.12. Production immobilisée

La production immobilisée sur la période est de 2 608 382 € et correspond aux frais de développement activés sur la période.

### 5.13. *Autres achats et charges externes*

Au 30 juin 2022, les autres achats et charges externes sont répartis comme suit :

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
Sous-traitance	1 212 680	399 239
Conseil informatique	7 765	18 065
Electricité	25 372	26 684
Achat de petits matériels et consommables	546 678	412 453
Infogérance	5 748	21 929
Crédit-bail mobilier	52 246	30 802
Locations	136 996	129 820
Charges locatives	76 044	66 925
Entretien et réparations	40 054	38 847
Assurances	17 233	16 381
Documentation	41 168	759
Personnel intérimaire		
Honoraires et frais d'actes	804 565	659 828
Publicité, catalogues et imprimés		3 000
Transport de biens	82 118	34 271
Frais de déplacement, missions, réceptions	25 171	5 996
Téléphonie et internet	8 045	6 129
Services bancaires	3 280	2 830
Cotisations et concours divers	13 396	18 221
<b>Totaux</b>	<b>3 098 559</b>	<b>1 892 180</b>

### 5.14. *Produits exceptionnels sur opérations de gestion*

Les produits exceptionnels sont relatifs aux quotes-parts de subventions d'investissements reconnues au compte de résultat sur le semestre.

Les produits de subventions reconnus au titre du 1er semestre 2022 s'élèvent à 267 K€ : 102 K€ pour PHAGOGRAMME et 165 K€ pour PHAGECOLI.

Pour mémoire :

- Subvention PHAGOGRAMME contractée auprès de BPI France
  - Montant total de la subvention : 235 763 euros
  - Fonds reçus au 30 juin 2022 : 133 333 euros
- Subvention PHAGECOLI contractée auprès de BPI France
  - Montant total de la subvention : 1 012 680 euros
  - Fonds reçus au 30 juin 2022 : 253 170 euros

### 5.15. *Impôt sur les sociétés et déficits reportables*

La Société ne réalisant pas de bénéfices fiscaux, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit Impôt Recherche (CIR).

Les travaux de Recherche et Développement de la société ont dégagé, au titre de 2021 un CIR de 989 K€ dont le remboursement a été demandé et perçu en septembre 2022.

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, le crédit d'impôt recherche est évalué à 732 K€.

Les bases de calcul sont les suivantes :

Base	Juin-22
Personnel	847 798
Dotations	31 322
Brevets	108 475
Sous- traitance R&D	1 378 811
Subvention	421 950

Par ailleurs, la société bénéficiait au 31 décembre 2021 d'un déficit reportable de 17 379 036 euros. Au 30 juin 2022, le montant s'élèverait à 20 234 337 euros.

#### 5.16. Informations complémentaires

- **Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Employés	27	
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	

- **Engagements hors bilan**

##### Indemnités de départ à la retraite

Au 31 décembre 2021, le montant estimé de l'engagement au titre des indemnités de retraite était estimé à 100 366 euros.

Au 30 juin 2022, compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.98%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 62 938 euros.

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- Evolution des rémunérations : 1.5%
- Turn-over : moyen
- Mortalité : INSEE 2019
- Age de départ en retraite : 62 ans

Cf note 4.10

#### Dons

Des dons de lots de cocktails bactériophages et de produits placebo d'une valeur estimée de 380 k€ ont été promis à la condition de la conclusion d'un futur accord encadrant des essais cliniques.

- **Parties liées**

Sur l'exercice il n'a pas été répertorié de transactions significatives et non conclues à des conditions normales de marché effectuées avec des parties liées.

## **7. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2022**

Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Pherecydes Pharma et en réponse à votre demande dans le cadre du développement de vos activités, et dans l'éventualité d'une levée de fonds, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires individuels de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022 (ci-après "les Comptes"), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les Comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2022, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose l'application du principe de continuité d'exploitation et les hypothèses soutenant l'application de ce principe.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 octobre 2022

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Cédric MAZILLE